



INFO PRATIQUE

ALÉOP, ON AUGMENTE LA CADENCE DES LIGNES 300 ET 360

Mis en ligne le 26 août 2021

Bénéficier de plus de passages du car Aléop notamment aux heures de pointe était une demande forte des Cassonnais, (ligne 300) qui n'ont plus aujourd'hui que la desserte de rabattement vers le Tram-Train Nantes Châteaubriant à Sucé-sur-Erdre.

La demande des habitants de Saint-Mars-du-Désert, portait elle, sur la desserte de la ligne 360 en heures creuses

La CCEG a donc décidé de cofinancer des services Aléop supplémentaires (soit l'augmentation du nombre de passages) à **Casson et Saint-Mars-du-Désert**, comme cela avait été fait à Treillières précédemment pour la desserte du parc d'activités de Ragon par la ligne 300.

Un meilleur cadencement de la ligne 300 apporte un vrai service notamment, aux heures de pointe. Ainsi, un départ à 6h58 et 7h33 (ainsi qu'à 10h53 et 18h23) du Château d'eau permet toute l'année de rejoindre Grandchamp-des-Fontaines, Treillières et le centre de Nantes. Les parallèles en retour desservent le centre de Casson à 17h21, 18h16 et 19h21.

A Saint-Mars-du-Désert, la CCEG finance en période scolaire, un départ vers Haluchère à 6h39, 8h52, 10h37, ainsi que les retours supplémentaires vers Saint-Mars-du-Désert Centre à 14h25, 15h10 et 17h14.

La Région Pays-de-Loire et la communauté de communes regarderont de près, après deux ans de service, la fréquentation de ces compléments de lignes en termes de cadencements pour maintenir ou renforcer cette nouvelle offre, fruit d'un partenariat unique en Pays de la Loire.

crédit photo : ©Communauté de communes Erdre & Gesvres



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Saint-Mars-du-Désert

1, rue de la Mairie
44850 Saint-Mars-du-Désert

☎ 02 40 77 44 09

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Vendredi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 > 12h00